d'ici 2027. Ils ont fait suite à une initiative citoyenne européenne qui a reçu 1,4 million de signatures provenant de tous les États membres de l'UE, dont 100 000 de la France. En ce qui concerne les truies, ces élus européens seraient favorables aux cases de maternité liberté. Néanmoins, leur texte ne détaille pas si l'absence de contention pourrait également s'appliquer lors des inséminations ou juste après celles-ci.

Des incidences d'ordre technique et financière de cette législation ont été décortiquées par le Parlement européen sans qu'ils soient nécessairement résolus à ce stade. En voici les plus importantes :

- L'augmentation du coût de production pour les entreprises de production animale;
- La nécessité d'obtenir des aides financières et un retour sur investissement pour les éleveurs;
- Le risque d'une distorsion de concurrence face aux importations non soumises aux mêmes règles;
- Le danger d'une délocalisation de la production animale vers des pays tiers;
- La crainte d'augmentation du risque de propagation de maladies transmissibles et de stress social dû à la domination et à la compétition. Cette situation occasionnerait une dégradation de la santé des animaux et, partant, l'accroissement de leur besoin en médicaments.

Source : Porcmag, 21 juin 2021

NDLR : *Il est peut-être tôt pour conclure sur les impacts concurrentiels de cette régulation pour l'UE. À tout le moins, une baisse de la production serait plausible. De plus, toute proportion gardée, l'augmentation du coût de production en UE avantagerait les principaux pays exportateurs qui sont déjà plus compétitifs en la matière. En ce qui a trait aux importations de porc en l'UE, des restrictions pourraient être appliquées sur les achats auprès de pays dont les élevages se pratiquent encore majoritairement avec l'utilisation de cages. Cependant, pour le porc québécois, cette nouvelle règlementation ne devrait pas constituer une préoccupation majeure, le territoire européen ne figurant pas parmi ses marchés importants.*

Rédaction : Raphaël Mbombo Mwendela, M. Sc.

UE : LE PARLEMENT A ADOPTÉ LA SUPPRESSION DES CAGES D'ÉLEVAGE

Les eurodéputés ont adopté, le 10 juin dernier, un texte évoquant la suppression de l'élevage en cage

Les Éleveurs de porcs du Québec
CIPQ Centre d'insémination porcine du Québec inc.
MAXIMUS
MAXIMUS SOFTWARE

LA COPIE COMPLÈTE DES ARTICLES CITÉS EST DISPONIBLE PENDANT UN AN SUR DEMANDE
LA REPRODUCTION D'ÉCHO-PORC EST INTERDITE SANS LA PERMISSION ÉCRITE DE L'ÉDITEUR
© TOUS DROITS RÉSERVÉS, 2000 DÉPÔT LÉGAL-BAC ISSN 1492-322X
Téléphone : 418 650-2440, poste 0
Courriel : echo-porc@cdpq.ca
Site Web : www.cdpq.ca